Projet agricole et horticole – St-Léonard Rapport explicatif Octobre 2014

Table des matières

1 Introduction		3
1.1	Objet de la demande	3
1.2	Requérant – Adresse de contact	3
1.3	Concept agricole	4
2 Ar	ménagements	5
2.1	Aires de culture et de plantation	5
2.2	Surfaces aménagées	6
2.3	Serres	7
2.4	Technique	14
3 Mi	ise en œuvre	15
3.1	Planning	15
3.2	Budget de construction	15

1 Introduction

1.1 Objet de la demande

La réalisation d'un projet agricole et horticole se trouvant sur la Commune de St-Léonard.

Zone : agricole « Mangold 2 ». Folio/parcelle : 19/3002,3003, Coordonnées : 599750 122380

1.1.1 Composition du dossier

Formulaires:

- Demande de construction
- Enquête agricole

Plans:

- Plan du géomètre officiel
- Carte topographique
- Dossier de plan au 200^{ème}

Documents officiels:

- Extrait du registre foncier
- Déclaration fiscale

Rapports:

- Rapport explicatif (présent document)
- Notice d'impact

Annexes:

- liste détaillée des machines et engins agricoles

1.2 Requérant – Adresse de contact

Hubert de Kalbermatten Rue de Lausanne 7 1950 Sion hubdek@netplus.ch. - 078 779 57 84

Raison individuelle

Les Jardins Permanents Rue de la Porte Neuve 4 1950 Sion 0787795784

www.lesjardinssolairetpermanents.com

1.3 Concept agricole

Notre objectif est la conception consciente et le développement de systèmes cultivés écologiquement sains et économiquement profitables. Nous nous inspirons de méthodes comme l'agriculture permanente ou l'agroforesterie.

1.3.1 Ethique

Notre fonctionnement est basé sur des méthodes de production simples et non polluantes n'usant pas de grandes infrastructures mécanisées.

1.3.2 Buts

Le développement d'un établissement horticole écologique spécialisé dans la multiplication de plantes utiles à l'alimentation est le premier objectif du projet.

L'entreprise agricole et horticole « les Jardins Permanents » nécessite également une base réunissant conjointement atelier, dépôt, pépinière et cultures, (Sise parcelles3002 et 3003)

La protection du sol et, par le temps, son enrichissement est un impératif.

La maintenance d'écosystèmes de compensation est également une nécessité pour l'équilibre de nos systèmes. Nous aspirons à diversifier les rendements ainsi que les tâches humaines sur nos parcelles.

1.3.3 Domaine de compétence

Pépinière sans intrants externes Paysagisme écologique

Maraîchage et fruits Transformations à basse consommation Distribution interne en réseau de consommateurs

1.3.4 Usage des parcelles

Productions utilitaires : fruits, légumes, bois, terreaux, pépinière Zones de compensation écologique : biodiversité amplifiée

Nous avons le souhait de la diversité, c'est pourquoi notre exploitation s'établit sur différents sites agricoles dont voici la liste :

Type de terrain	Surface	Commune	Art. RF
Pâturage et forêt	13'000 m ²	Ayent	4975-4976
Verger (pommier)	8'050 m ²	St-Léonard	3002-3003
Verger (poiriers)	2'250 m ²	St-Léonard	2969
Parchet déclassé	2'000 m ²	Ayent	53a
Verger (location)	2'200 m ²	St-Léonard	3028
Total	27'500 m ²		

Projet de développement futur :

L'achat d'un domaine agricole mixte de 6 hectares est à l'étude depuis 2014.

2 Aménagements

2.1 Aires de culture et de plantation

Utilisation globale des terrains en polyculture
Recours minime au labour, jachères longues et assolements
Bannissement des substances chimiques synthétiques
Enrichissement des sols pour la culture sans recours aux fumiers animaux externes

Arboriculture

Verger en polyculture de pomme, poire, kiwi, noix, cerise, abricot, pêche, coing, petits fruits

Cultures vivaces

Plantes aromatiques et condimentaires Indigènes et bulbes Plantes pour toitures végétalisées et plantes phytoépuratrices

Pépinière

Préparation des plants Soin et garde des plants en croissance Hivernage

Secteurs de semis et multiplication

Tunnel de multiplication Plantes mères de fruitiers sensibles Légumes de garde Zone de rempotage, ombrages

Zone maraîchère

Polyculture sur buttes de vivaces, légumes et petits fruits en association

Zone d'agroforesterie

Verger à densité de plantation intensive servant de pâture pour la volaille

2.2 Surfaces aménagées

La spécificité des aménagements est le fruit d'une organisation rationnelle ; Ils participent au fonctionnement du projet par leur portée pratique ou écologique.

Place de parc

Surface de 50 m2 en revêtement stabilisé, perméable

Compost

Dalle en béton armé destinée au stockage et au compostage des matières végétales (Cf : notice d'impact et plan)

Zone de dépôt

Surface en terre battue pour le stockage des matériaux (bois, pierre, substrats)

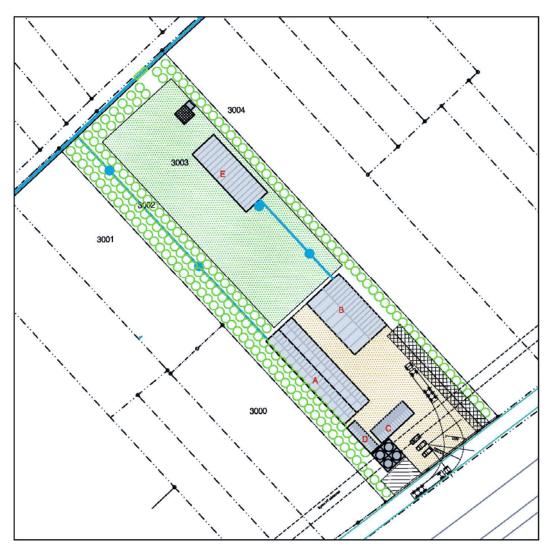
Canaux et bassins de rétention

Aménagements de surface destinées à la captation et l'irrigation par les eaux de pluie (Cf.notice d'impact)

Haies de clôture

La plantation d'une haie vive et nourricière pour la faune entoure un quart du terrain.

La pose d'une clôture grillagée est impérative pour sécuriser le terrain, selon le principe rendant responsable un propriétaire des dommages causés à/par des tiers si sa parcelle est non clôturée.



2.3 Serres

Nouvelles constructions:

- 1 serre agricole et horticole (A) env. 460m²
- 1 serre horticole et dépôt (B) env. 360m²
- 1 serre atelier (C) env. 120 m²
- 1 serre séchoir (D) env. 70m²

Constructions existantes:

- 1 tunnel horticole (E)
- 1 cabanon

2.3.1 Concept constructif

Les matériaux de constructions (modules métalliques, modules verres) sont issus de la récupération.

Ces serres ont été démontées en 2004 dans le village de Chamoson et permettent de réduire de manière importante les frais liés à l'installation agricole.





Les éléments



Les serres sur le site de Chamoson

Serre agricole et horticole (A) 2.3.2



Dimension

Largeur : 12 m (2 x 6 m.)

Longueur : 39 m (13 travée de 3m)

Hauteur : 4 m Surface: 468 m2 Volume : 1872 m3

Matériaux

Façades : Verre peint Structure : Profils métalliques Plancher: terre battue et gravier Fondations : béton armé

Affectation

Local agricole et horticole :

- cultures vivaces
- production de graines et plantonscultures sensibles

2.3.3 Serre horticole et dépôt (B)



Dimension

Largeur: 15 m

Longueur : 24 m (8 travées de 3 m)

Hauteur: 6.5 m Surface: 360 m2 Volume: 2'340 m3

Matériaux

Façades : Verre peint Structure : Profils métalliques Plancher : terre battue et gravier

Fondations : béton

Affectation

Local horticole : production de graines et plantons Dépôt : stockage des matériaux (terreaux, bac, etc...)

2.3.4 Serre atelier mécanique (C)



Dimension

Largeur: 5,8 m Longueur: 15 m Hauteur: 2,3 m Surface: 87 m2 Volume: 200 m3

Matériaux

Façades : Verre peint Structure : Métal Plancher : Dalle béton Fondations : béton

Affectation

Atelier d'entretien des machines et outils

2.3.5 Serre séchoir (D)



Dimension

Largeur: 3.7 m Longueur: 12 m Hauteur: 2.5 m Surface: 45 m2 Volume: 110 m3

Matériaux

Façades : Verre peint Structure . Métal

Plancher : dalles béton 50/50

Fondations : béton

Affectation

Séchoir

Atelier de préparation

2.3.6 Serre tunnel (E)



Dimension

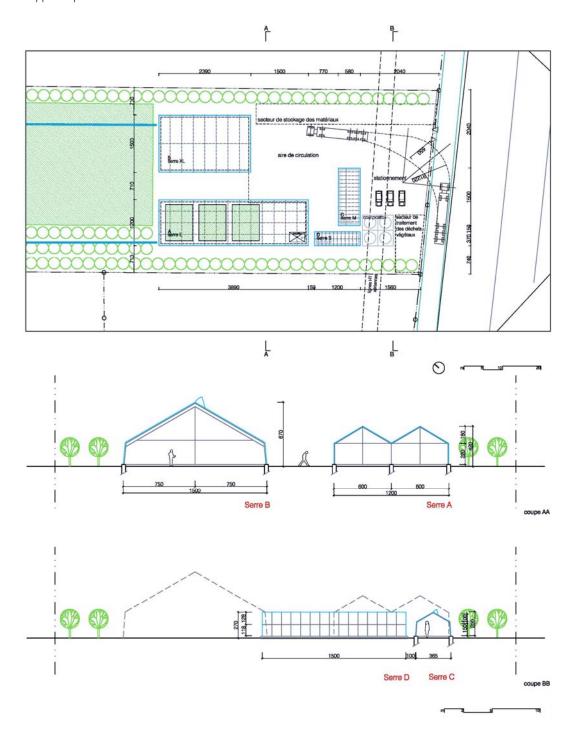
Largeur: 10 m Longueur: 27 m Hauteur: 3 m Surface: 270 m2 Volume: 810 m3

Matériaux

Façades : Film plastique Structure . Profil métallique Plancher : terre battue Fondations : sans fondations

Affectation

Culture, plantons et semis Protection des plantes mères de la pépinière Légumes de garde



2.4 Technique

Le projet vise à l'optimisation du bilan énergétique et écologique.

2.4.1 Alimentation énergétique

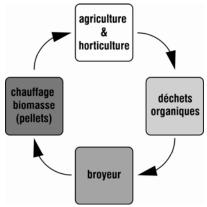


Schéma de principe énergétique

Source chauffage des serres : chaudière à biomasse (pellets bois) Provenance: pellets du triage et résidus de bois broyé issu du terrain

Production de chaleur (serre A et B : tempéré - 15 degrés) : brûleur biomasse – pellets (Type :

Viessmann)

Puissance env. 100-150 KW

Distribution : corps de chauffe basse température

Eclairage : électrique

Source: réseau (vision 2020-25. photovoltaïque)

Eau chaude sanitaire (non potable) : solaire thermique

2.4.2 Eau

Sources

Récupération eau pluviale (annuel)

Réseau agricole (mai-novembre)

Puit consortage existant sur parcelle (novembre-mai)

Gestion des eaux sanitaires

Le volume d'eau sanitaire est limité par l'utilisation de toilettes sèches, assainies et transformées intégralement sur le site sans aucun contact avec l'eau.

L'usage de savon dégradable permet un traitement sur le site des eaux grises au moyen de la phytoépuration.

Gestions des eaux de pluie

Les eaux claires, collectées des toitures, seront transférées dans le réseau de canaux et de mares, sans lien avec la nappe phréatique. (cf coupe de principe et notice d'impact) et bénéficiant de phytoépuration afin de désacidifier les eaux de pluies.

Le trop-plein est déversé dans le canal communal au nord de la parcelle.

2.4.3 Sanitaires et WC

Les sanitaires du site sont du type « toilettes sèches » fondé sur le principe de séparation des matières solides et liquide :

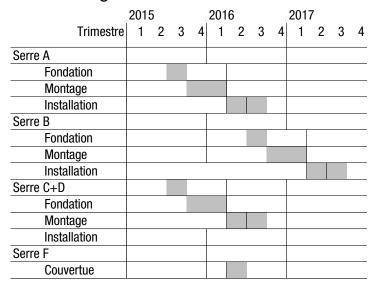
Les matière sèches sont mélangées à de la sciure et compostées sur le site.

Les liquides sont collectés et transférer à la station d'épuration de Chandoline pour traitement.

Le projet ne propose pas de sanitaires chimiques ou reliées au réseau public.

3 Mise en œuvre

3.1 Planning



3.2 Budget de construction

	Volume		prix m3	Prix (CHF)	
Constructions					
Serre A	1872	m3	150	280'800	CHF
Serre B	2340	m3	150	351'000	CHF
Serre C	200	m3	150	30'000	CHF
Serre D	110	m3	150	16'500	CHF
Serre E	810	m3	50	40'500	CHF
Total	5332	m3		718'800	CHF

Sources de financement

Partenaire financier privé Donation et prêt privé Fonds propre